

MAIRIE DE VERANNE

1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2018

COMPTE- RENDU

Présents :

Mesdames BRIAS Geneviève, DUMAS Viviane, MAZOYER Martine, Mme MEILLER Caroline ;

Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, LAFERTIN Noël, MARLHES Cyril, ROUDON Gabriel, TROUVE Martial ;

Excusés : Mme BESSET-CHAVE Anne (pouvoir à Mme MAZOYER Martine), BOURRIN Sophie (pouvoir à Mme BRIAS Geneviève), Mme DAPVRIL Pascale (pouvoir à Mme DUMAS Viviane), Mr MAGNARD Fabrice ;

Absent : Mr RAYNARD Daniel.

Secrétaire de Séance : Mme DUMAS Viviane.

1. Compte Rendu du 24 juillet 2018

Le compte-rendu du 24 juillet est approuvé à l'unanimité.

2. Renouvellement convention bibliothèque / Département

La convention de 3 ans arrive à échéance fin 2018, Monsieur le Maire propose de la renouveler. Un bilan partagé a été fait suite à la visite du 23 mai 2018.

La proposition de convention fait suite à ce bilan avec les obligations suivantes :

- Fourniture d'ouvrages (par le département)
- Formations (par le département)
- Ouverture de base : 4 heures hebdomadaire minimum (mairie)
- Engagement budgétaire : un minimum de 0,50 €/habitants (soit un minimum de 430 €, pour information en 2018, le budget réservé est de 500 €)

Il y a eu une réorganisation au niveau du fonctionnement de la bibliothèque avec une séparation de la part administrative et accueil, deux bénévoles ont été accueillies parmi l'équipe de notre bibliothèque.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention bibliothèque avec le département de la Loire.

3. Renouvellement convention SPA Brignais

Début 2018, la commune a conventionné avec la SPA de Brignais. Cette convention est par année civile et arrivera à son terme le 31 décembre 2018. Pour information, c'est une obligation d'avoir un lieu pour garder les animaux errants et principalement les chiens. Un forfait de 0,40 euros par habitant est prévu dans cette convention.

Le conseil décide à l'unanimité la reconduction de la convention sans option.

4. CCPR – Compétences économiques

Pour information, le 17 septembre 2018 la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) a délibéré en faveur de la modification des statuts afin de récupérer compétences suivantes :

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales : sont d'intérêt communautaire

- La définition de la stratégie de développement du commerce (le schéma de développement commercial, SDC)
- L'observation de l'urbanisme commercial et des dynamiques commerciales du territoire,
- Le portage d'opérations collectives de soutien au commerce et à l'artisanat pour l'ensemble du territoire communautaire

Cette modification permettrait à la CCPR de donner un avis sur l'implantation des commerces et aux commerces de pouvoir faire des demandes de subventions régionale ou européenne.

5. Indemnité de Conseil du Trésorier 2018

Pour 2018, l'indemnité de conseil du Trésorier est de 392,34 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour verser l'intégralité de la somme.

6. Décision Modificative

Afin de payer le Fond national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui est passée de 3 558 € à 4 208 € (BP 2018 : 4 000 €), la commune doit faire la DM suivante :

COMPTES DEPENSES - Fonctionnement

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
022	022	-	Dépenses de imprévus	-208,00
014	739223		FPIC	+208,00
Total				0,00

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

7. Travaux Ecole

Plusieurs devis sont présentés pour l'école :

a. Réaménagement de la cuisine

- Pour le support du four :
 - Devis de CSB 285 € HT
 - Devis de Grange 452 € HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité le Devis de CSB.

- Plonge + support lave vaisselles :
 - Devis de Grange 1 849 € HT
 - Devis de Buniazet : 1 759 € HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité le Devis de Buniazet.

b. Demande de siège adaptée ATSEM

- Suite à une demande d'un agent ATSEM, le Maire propose de commander un/des tabouret(s) roulant(s) avec dossier. Le devis chez Manutan est de 116 € HT + 29.49 € HT de dossier.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'achat d'un tabouret.

c. Complément de clôture

Pour la cour de l'école, un devis a été demandé pour un prolongement de la clôture. Ce devis est de 4 872 € chez CSB. Le tarif élevé est dû aux dimensions particulières qui nécessite du sur-mesure.

Le conseil ne valide pas le devis. Il demande d'autre devis ou des solutions différentes.

d. Eclairage extérieur

Il y a des problèmes récurrent au niveau de l'éclairage extérieur de l'école (lampe et système). Monsieur le Maire propose de :

- Rajouter un interrupteur à clé pour le préau.
- De changer le type d'horloge pour la programmation de l'éclairage afin de permettre un réglage plus fin mais aussi d'ajouter de la programmation hebdomadaire. Ainsi, si l'horloge actuelle est remplacée par une horloge numérique, l'éclairage pourra être arrêté le mercredi, le samedi et le dimanche automatiquement.

Le conseil accepte les propositions du maire.

8. Entretien Chaudière

Le contrat d'entretien de la chaudière arrive à terme cette année. Le maire propose un renouvellement de ce contrat pour 3 ans.

Le conseil accorde le renouvellement de l'entretien de la chaudière.

De plus, hors contrat, l'entretien décennale est à prévoir cette année. Il est chiffré à 1 483 €.

Le conseil donne son accord pour l'entretien décennale.

9. Travaux réparation volet roulant

a. École

Un devis vient d'arriver pour le changement des moteurs de 4 volets roulants. Le devis est de 360 € par volet roulant.

b. Mairie

Pour la mairie, nous avons 3 volets qui ne fonctionnent plus et nous sommes en attente de devis pour de rapides réparations.

Le conseil municipal valide le changement des moteurs des volets roulants.

10. Demande de Subvention – Ecole Gaston Baty

Une demande de subvention a été reçue concernant l'organisation d'un voyage à vélo de Pélussin au Grau du Roi, le long de la Via Rhona. Ce voyage, pour une classe du collège Gaston Baty, à un but pédagogique. Il sera effectué par 23 élèves encadrés par 4 professeurs du 13 au 18 mai.

Le coût est de 4 300 € soit 145 €/personnes.

Le conseil décide de subventionner ce voyage à la hauteur de 145 €.

Questions Diverses

- **Réfrigérateur** : Le réfrigérateur a été installé dans la salle des associations. Pour un prix de 329 € (Sarl Montélimard).
- **Familles Rurales** : Pour information, l'association Familles Rurales propose une formation payante pour le BAFA. Un fascicule est disponible en mairie.
- **Emblème** : La commission communication attend la finalisation de celui-ci par l'infographe de l'Ets Fauchery. L'infographe doit synthétiser les deux emblèmes retenus parmi les propositions des habitants pour un définitif.
- **Célébration du 11 novembre** : Les enfants de l'école de St Appolinard/Véranne chanteront le matin à St-Appolinard. La commémoration se fera comme à l'habitude à 11h au monument au mort de Véranne.
- **DIA** : Le maire informe les conseillers des 2 demandes d'intention d'aliéné. La mairie n'a pas utilisé son droit de préemption.
- **Bouche à incendie** : Aux Camiers, la bouche à incendie a été détruite par un camion.
- **Cimetière** : une fuite d'eau a été détectée au cimetière.
- **Travaux Route de Roisey** : Pour information la route sera totalement réouverte sur la partie communale à partir du 24/10. De plus, la traversée en Ø 400 a été faite.
- **Amende de Police** : La commune va recevoir 7 684 € pour la réalisation d'un carrefour surélevé sur la D34 au titre des amendes de polices relatives à la sécurité routière.
- **Travaux voirie Communale** : Les travaux de revêtement devraient être réalisés mercredi et jeudi.

- **Travaux de points à temps** : Ils ont été faits sur 3 jours (La Terrasse, St Sabin, Cubusson, Nurieux, Chaumiène, ...)
- **Espace Jeux** : Nous restons en attente d'une date pour l'achat du terrain. Une réflexion est en cours pour rajouter un skate parc en complément du terrain multisports et des jeux pour enfants.
- **PLU** : L'enquête publique concernant la révision du PLU se déroulera du 19 novembre au 20 décembre 2018. Les annonces légales ont été faites.

La séance est levée à 22h30

Secrétaire de Séance
Viviane DUMAS